

## **Compte rendu de la réunion de la Commission CULTURE/PATRIMOINE du 10 Mars 2022**

Présents : Gisèle A./ Daniel D./ Catherine B./ Claire S./ Julie R. / Cathy G. / Telly en début de réunion

### **Ordre du jour :**

- Présentation de l'association "Le jardin des transformations"
- Comité des fêtes
- Organisation 21 juin, 14 juillet ? 15 Août ? Journée des assos
- Travaux salle de musique / église/ salle voûtée commanderie
- Séance cinéma (proposition de Léonore)
- Bilan de la commission depuis le début du mandat (dans un document séparé)

### **1/ Présentation de l'association "Le jardin des transformations"**

Telly D. est venue nous présenter les projets de l'association qui a pour but de créer derrière la commanderie (site du jardin des Prunes Bleues qui avait une convention avec la mairie) un jardin communal autonome, une pépinière de plantes médicinales qui serait en libre accès et entretenue par l'association.

L'asso aimerait faire 4 événements dans l'année dont le prochain serait le **Dimanche 18 Septembre 2022 : "La journée des plantes médicinales"**

Comme en même temps auront lieu **les journées du Patrimoine**, tout le monde s'est mis d'accord pour que le Samedi 17 Septembre, la journée se passe à l'église et le Dimanche à la Commanderie et faire ainsi le lien entre les deux événements. La mairie pourra donc annoncer ses 2 événements.

### **2/ Comité des fêtes**

Mme Piron, présidente du Comité des Fêtes en sommeil a contacté la mairie suite à notre courrier recommandé pour dire qu'elle était d'accord pour faire la passation à une nouvelle équipe et pour léguer le matériel qui se trouve à la cité du Lac.

Gérard doit la rappeler pour prendre rdv et que nous puissions organiser la passation et le renouvellement du bureau. Il faudra voir avec elle si ils nous lèguent également les sous qu'il y a sur le compte (environ 3000€?)

Nous devons d'abord trouver des volontaires pour être membres de ce nouveau comité des fêtes (au minimum, un président, un secrétaire, un trésorier). Nous allons solliciter Doug et Louise, Christian Viguié et les usagers de la salle de musique... Gisèle serait éventuellement ok pour être trésorière et Claire pour être secrétaire...

Il y a une urgence à vider le local de ce Comité des Fêtes, car des travaux doivent être faits pour la création d'un nouveau logement en septembre.

Cathy va proposer un courrier à envoyer à Mme Piron, pour lui demander s'il est possible d'ores et déjà de débarrasser le local et transférer les affaires dans un autre local de la mairie.

### **3/ Organisation 21 juin, 14 juillet ? 15 Aout ? Journée des assos**

Suite à l'annulation due au covid l'an passé, tout le monde est d'accord pour dire qu'il est important d'organiser le "jour de fête au village" en Juin. **Le samedi 25 juin** serait le plus approprié.

Il pourrait y avoir une brocante gratuite (ou vide-grenier le matin?), le repas convivial partagé le midi, des animations l'après midi (chorales, conte, scène ouverte ?) et un concert le soir avec buvette gérée par la mairie. Pour le repas et le concert tout dépendra de la réponse de l'Ete de

Vaour.

En effet, l'année dernière, il avait été évoqué la possibilité que l'Été de Vaour prenne en charge la programmation du concert et les frais qui vont avec car nous n'avions pas beaucoup de budget. S'ils sont ok cette année, nous proposons donc de faire venir des « foods trucks » locaux pour le repas du soir (comme l'an passé au 14 juillet) pour que l'organisation soit moins lourde pour la mairie.

Cela permettrait de mettre notre énergie sur la fête du 14 Juillet ou on pourrait alors s'occuper de la buvette, du repas (sandwich saucisse + assiette froide?) et l'argent collecté nous permettrait de payer un groupe de musique...

Par contre si l'Été de Vaour ne peut pas s'occuper de la partie concert en Juin, il faudra alors rentrer des sous et donc organiser le repas nous-même. Il n'y aurait donc pas de fête le 14 Juillet, car cela demanderait trop de temps et d'énergie de faire ces deux événements à moins d'un mois d'écart...

Nous pensons qu'il serait important de proposer (comme avant) un bal dansant pour le 15 Août. Vu la date, cela pourrait attirer une autre population, plus âgée.

Pourquoi pas redemander aux chasseurs de venir vendre leurs saucisses frites ? Demander à Christian de faire l'animation musicale ? Ou trouver un groupe qui puisse satisfaire les anciens dans un premier temps puis les plus jeunes dans un deuxième temps ?

Mais il faut que cet événement ne soit pas trop lourd au niveau logistique, juste une buvette à tenir, car à cette période beaucoup de gens partent de Vaour...

#### **- Travaux Église/Salle voûtée/salle de musique**

Les demandes de subventions ont été envoyées uniquement pour les travaux sur le toit de l'église et des vitraux. Le dossier pour la salle voûtée de la commanderie n'était pas suffisamment au point (devis trop anciens...), il faudra faire les demandes de subventions en septembre.

D'ici là, il faut se réunir à nouveau avec l'Été de Vaour pour monter un bon dossier, en faisant appel à un architecte et en mettant à jour les devis...Gisèle et Julie s'en chargent.

Concernant la salle de musique, Melvin avait estimé à 5000€ le prix des travaux pour l'isoler phoniquement, l'aménager, améliorer l'éclairage et rajouter des prises etc.. A cela s'ajoute 900€ pour faire venir une entreprise qui doit déplacer les 2 coffres forts. Cela pourrait sans doute passer en budget de fonctionnement... Avant d'engager ses frais, Julie va contacter des ferrailleurs pour être sûr qu'il n'est pas possible qu'ils viennent directement sur place disquer le coffre et récupérer le métal. Nous allons aussi demander à l'Été de Vaour s'il peuvent participer financièrement à ce déplacement car ils utilisent encore l'un des coffres...

#### **- Séances cinéma (proposition de Léonore)**

Léonore souhaite faire une projection de film ou documentaire à Vaour 1 fois /mois.

En quoi la commission culture peut être utile ? Quels sont ses besoins ?

La commission communication va déjà gérer la com et la logistique vidéoprojecteur, Léonore se charge de la programmation, donc nous ne voyons pas en quoi on peut l'aider...

Il nous semble néanmoins important de bien se renseigner sur la législation, les droits à l'image, les frais que cela peut engendrer... Faudra t'il faire payer la séance ?

